

ANNEXE 3

Les taux d'intérêt

En règle générale, des taux d'intérêt bas abaissent le coût du capital pour entreprises, ce qui peut améliorer la rentabilité de certains investissements. Pour les pouvoirs publics soumis à des exigences de contrôle du déficit public (dans le cas de l'Etat) ou d'équilibre budgétaire (dans le cas des collectivités), des taux bas réduisent la charge de la dette, ce qui dégage des capacités budgétaires pouvant soutenir de nouveaux investissements.

Les taux d'intérêt à long-terme des Etats, ainsi que ceux des ménages et des entreprises, ont nettement diminué depuis 2011. A la suite de la crise financière de 2008-2009, la Banque centrale européenne (BCE) est intervenue sur les marchés financiers pour abaisser ces taux et favoriser ainsi la reprise de l'investissement public et privé.

